



Toulouse, le lundi 27 novembre 2017

MOTION CAP C DEPOSEE PAR LE SYNDICAT FO CD31

Monsieur le Président le syndicat Force Ouvrière vous demande encore une fois de bien vouloir nommer tous les agents lauréats d'examens professionnels et de concours sans tenir compte des quotas et des ratios, carcans datant d'une autre époque et que nous vous Demandons de revoir.

- Le syndicat FO CD31 vous demande de nommer tous les agents promus lors de la CAP 2016 et restés sur liste d'aptitude, au prétexte de postes non évolutifs.
- FO CD31 conteste l'inexistence du nombre de promus sur nos 39 collègues promouvables ayant obtenu **l'examen professionnel d'agent de Maîtrise**.
Quel est donc ce signal qu'envoie notre collectivité à ses agents ?

Le Syndicat FO vous demande de corriger cette injustice.

- Une fois de plus, la situation des agents du CD31 mis à disposition au SMEA/réseau 31 pose question : le *décalage persistant* entre DRH (CD31 et SMEA/réseau 31) provoque une véritable discrimination lors des entretiens professionnels.

Le Syndicat FO vous demande à ce que nos collègues SMEA/réseau 31 mis à disposition ne soient pas les oubliés des promotions .

Josiane ESSONGUE OZENGA
Elue Titulaire CAP C

Cornelia JOURDON
Elue Suppléante CAP C